



**PRÉAVIS MUNICIPAL N° 09 / 2019 - 2020 AU CONSEIL GÉNÉRAL DE VICH**

**Rapport sur les comptes et décharge sur la gestion pour l'année 2019**

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

**1. Préambule**

Conformément à la loi cantonale du 28 février 1956 sur les communes, au règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes et aux divers règlements, la Municipalité vous présente les comptes 2019 de la Commune de Vich.

**2. Présentation des comptes 2019**

La commune de Vich finit l'année 2019 avec un bénéfice de CHF 80'437. Cette année 2019 montre une certaine stabilité de la population avec 1'083 habitants, mais aussi une stabilité au niveau des charges et des revenus.

La marge d'autofinancement 2019 est CHF 977'700. Additionnée à la marge d'autofinancement de 2018 de CHF 1'905'096, elle permet à la Commune de financer le bâtiment multifonction sans faire d'emprunt et d'avoir les liquidités nécessaires à son bon fonctionnement. La marge d'autofinancement 2019 est presque la moitié de celle de 2018, ce qui correspond à des attributions aux fonds de réserve en 2019 moins importantes qu'en 2018.

En 2019, l'introduction de la RIE III vaudoise a impliqué la diminution de nos entrées fiscales des personnes morales, mais avec un remboursement d'acompte important, celles-ci se sont retrouvées négatives de CHF -186'526. Notre participation au système péréquatif vaudois est restée constante contrairement à nos prévisions d'augmentation de cette charge suite à la RIE III.

Les comptes 2019 sont assez proches de notre budget 2019. En résumé, nous avons :

Budget 2019	Comptes 2019
<ul style="list-style-type: none"> <li>Population : 1'050 habitants</li> <li>Taux d'imposition communal : 66 %</li> <li>Valeur du point d'impôt : CHF 61'037</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Population : 1'083 habitants</li> <li>Taux d'imposition communal : 66 %</li> <li>Valeur du point d'impôt : CHF 64'000</li> </ul>

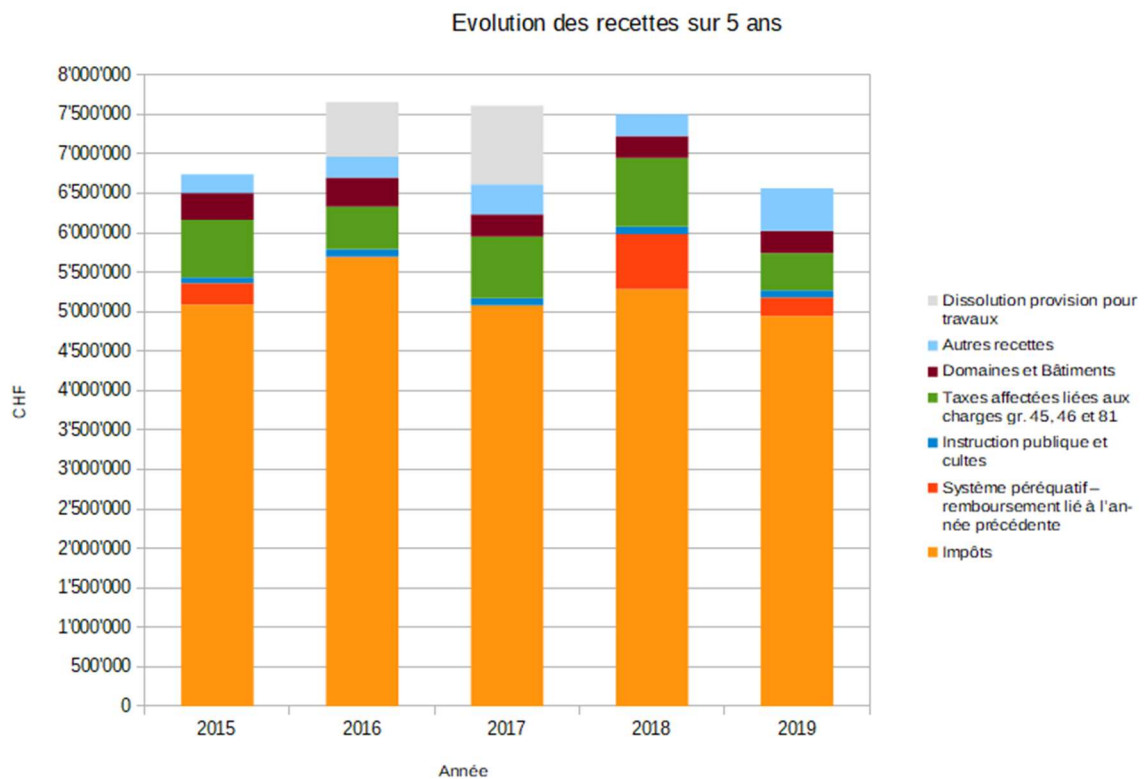
### Evolution des revenus sur 5 ans

Les revenus de CHF 6'564'862 sont supérieurs au budget 2019 de CHF +1'046'896 (+19%). L'augmentation des revenus par rapport au budget 2019 est due principalement :

- gr. 2 Finances : CHF +463'447 (impôt personnes physiques, spécial étrangers)
- gr. 4 Travaux : CHF +322'111 (subvention reçue réfection route de Begnins, travaux 2017)
- gr. 7 Sécurités sociales : CHF +211'204 (remboursement facture sociale 2019)

Nous relevons toutefois une diminution de CHF 938'516, par rapport aux comptes 2018, due aux variations du système péréquatif et aux absences des taxes pour les nouvelles constructions.

Pour les détails, voir la présentation des comptes de fonctionnement par poste.



### Evolution des charges sur 5 ans

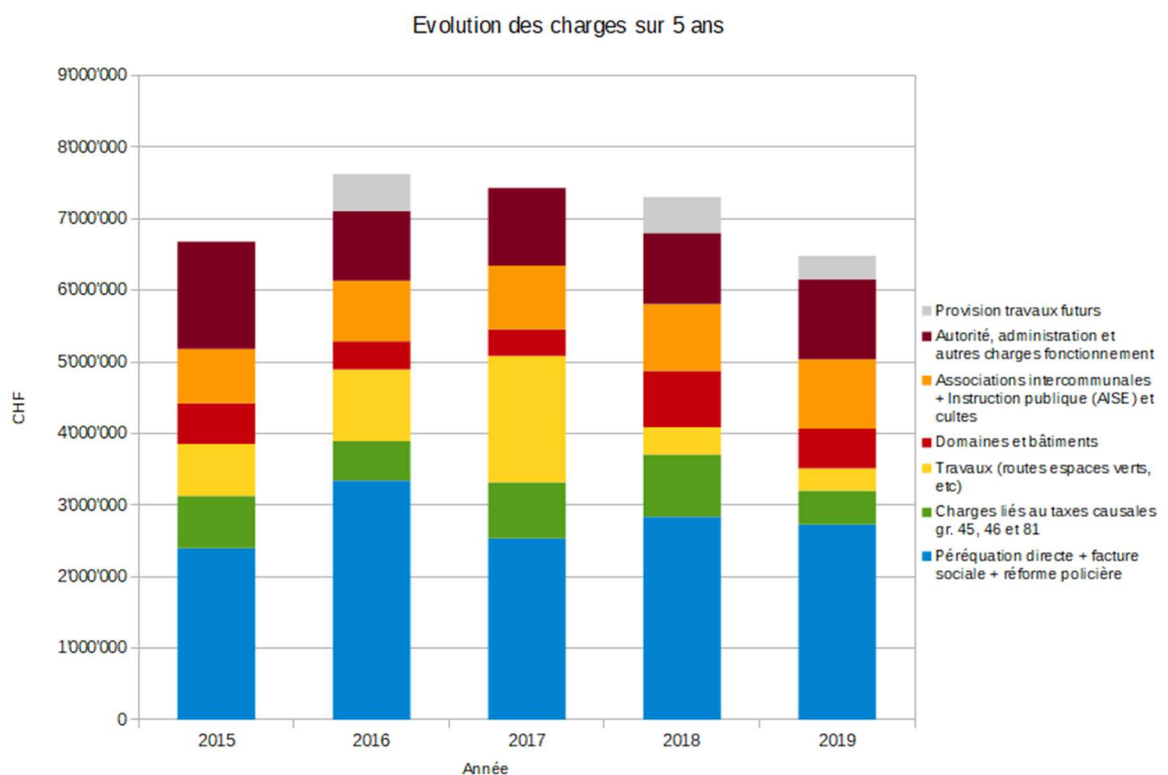
Les charges sont de CHF 6'484'426 et elles dépassent le budget de CHF 693'697 (+12%).

L'augmentation de charges non prévues au budget 2019 est due :

- une attribution au fonds de rénovation des bâtiments CHF 300'000
- une attribution au fonds de réserve pour travaux futurs CHF 328'300
- une attribution au nouveau fonds de soutien énergies renouvelables CHF 25'000.

Une diminution des charges est à constater par rapport aux comptes 2018 pour CHF 820'324. Cette diminution résulte d'attributions aux fonds de réserve moins importantes que les années précédentes, conséquence des taxes sur les nouvelles constructions presque inexistantes.

Pour les détails, voir la présentation des comptes de fonctionnement par poste.



### 3. Présentation des comptes de fonctionnement 2019 par poste<sup>1</sup>

#### 1. Administration générale

en CHF	Comptes 2019	Budget 2019	Comptes 2018	Ecart par rapport au budget 2019	
Administration générale - charges	831'142	794'852	804'092	+36'290	+4.6%
Administration générale - revenus	-96'647	-80'400	-104'972	+16'247	+20.2%
<b>1. Administration générale</b>	<b>734'495</b>	<b>714'452</b>	<b>699'120</b>	<b>-20'043</b>	<b>+2.8 %</b>

#### 10. Autorités

Les vacances de la Municipalité sont compensées par une rétrocession des jetons de présence des municipaux presque équivalente au budget 2019.

#### 11. Administration

La commune de Vich emploie 3.4 EPT<sup>2</sup>, pour 5 employés en 2019 comptabilisés sous administration générale. Il y a en plus un 0.425 EPT comptabilisé sous contrôle des habitants pour une employée.

La Commune emploie aussi du personnel auxiliaire ; leurs salaires sont comptabilisés dans les rubriques : centre de tri, patrouilleuses, surveillantes de cantine.

Pour toutes les catégories d'employés, les charges sociales sont comptabilisées dans le poste 11 « administration générale ».

Le dépassement gr. 11 « Administration » des charges de CHF +17'990 est compensé par un surplus de recettes de CHF +10'692.

#### 2. Finances

en CHF	Comptes 2019	Budget 2019	Comptes 2018	Ecart par rapport au budget 2019	
Finances - charges	1'221'155	1'145'017	1'684'044	+76'138	+6.7%
Finances - revenus	-5'031'887	-4'568'440	-6'017'056	+463'447	+10.1%
<b>1. Finances (recettes)</b>	<b>- 3'810'732</b>	<b>-3'423'423</b>	<b>- 4'333'012</b>	<b>+387'309</b>	<b>+11.3%</b>

#### 21. Impôts – charges

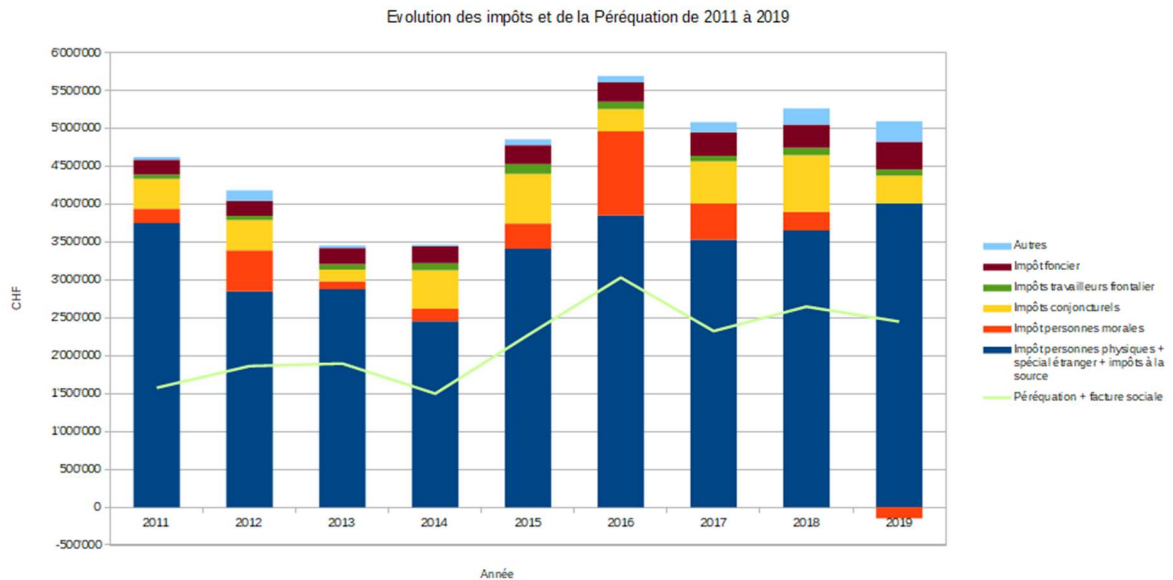
Ce sont des frais pour la perception des impôts.

<sup>1</sup> Sur tous les tableaux, les charges sont en noir (exemple CHF 1'000) et les revenus sont en vert (exemple CHF -1'000).

<sup>2</sup> EPT = équivalent plein temps

## 21. Impôts – recettes

L'augmentation de la population a eu un effet positif entre 2015 et 2017. La situation s'est maintenant stabilisée, les revenus provenant de l'augmentation modérée de la population sont compensés par la diminution du taux des deux ans 2018 et 2019.



Dans l'ensemble, nos estimations des impôts réguliers au budget 2019 sont proches des revenus d'impôts encaissés. L'impôt des personnes morales sur le bénéfice est négatif de CHF -186'526, il s'agit du remboursement d'un acompte important 2017 non couvert lors de la taxation définitive en 2019.

Principaux écarts des impôts par rapport au budget 2019 et aux comptes 2018 :

### Personnes physiques sur les revenus et la fortune

- augmentation par rapport au budget 2019 de CHF +94'427 (+2.7%)
- statu quo par rapport aux comptes 2018 de CHF +49'417 (+1.4%)
- impôt spécial étrangers, considéré comme un type d'impôt personnes physiques et incorporé à celui-ci. Les autres années, montant négligeable, toutefois cette année le revenu est de CHF +392'554.

### Personnes morales : revenu négatif de CHF -145'516

- diminution par rapport au budget 2019 et aux comptes 2018

### Impôts conjoncturels : droits de mutations, impôts sur les gains immobiliers

- augmentation par rapport au budget 2019 de CHF +34'873 (+10.6%)
- diminution par rapport aux comptes 2018 de CHF -384'231 (-51.3%)

### Impôts travailleurs frontaliers

- augmentation par rapport au budget 2019 de CHF +11'770 (+16.8 %)
- diminution par rapport aux comptes 2018 de CHF +12'590 (-13.3%)

## 22. Service financier - charges

La péréquation directe en charge 2019 est quasi équivalente à celle mise au budget. Le décompte final 2019 de la péréquation directe est de CHF 1'111'946. L'acompte 2019 payé est de CHF 310'172 et une provision de CHF 801'774 prend en compte le solde à payer en septembre 2020.

Une attribution est faite à un fonds de soutien aux énergies renouvelables créé en 2019 pour CHF 25'000.

## 22. Service financier - revenus

La taxe au sol encaissée de CHF 47'399 a fait l'objet d'une attribution à un fonds de soutien aux énergies renouvelables créé en 2019 pour presque la moitié de la taxe.

## 3. Domaines et bâtiments

en CHF	Comptes 2019	Budget 2019	Comptes 2018	Ecart par rapport au budget 2019	
Domaines et bâtiments - charges	554'133	248'742	787'357	+305'391	+123%
Domaines et bâtiments - revenus	-281'282	-274'061	-280'508	+7'221	+2.6%
<b>3. Domaines et bâtiments</b>	<b>272'851</b>	<b>-25'319</b>	<b>506'849</b>	<b>+298'170</b>	<b>+1'177%</b>

Les charges les plus importantes non prévues au budget 2019 sont :

- 350 – Attribution à un fonds de rénovation des bâtiments de CHF 300'000
- 351 – Provision débiteur douteux : loyers non payés en 2019 par un locataire de CHF 15'617.

La provision totale « débiteur douteux » pour 2018 et 2019 est de CHF 32'583.

Les recettes 2019 sont conformes au budget 2019.

## 4. Travaux

en CHF	Comptes 2019	Budget 2019	Comptes 2018	Ecart par rapport au budget 2019	
Travaux - charges	975'805	673'918	837'752	+301'887	+44.8%
Travaux - revenus	-667'826	-345'715	-488'311	+322'111	+93.2%
<b>4. Travaux</b>	<b>307'979</b>	<b>328'203</b>	<b>349'441</b>	<b>-20'224</b>	<b>-6.2%</b>

« Travaux – charges » : le dépassement par rapport au budget de CHF 301'887 (+44.8%) est dû essentiellement à une attribution au fonds de travaux futurs de CHF 328'300.

Le dépassement des recettes correspond à une subvention concernant la réfection de la route de Begnins pour CHF 328'300 (même montant que l'attribution en réserve).

## 42. Services urbanisme

Les honoraires pour le démarrage de la révision du plan d'affectation de CHF 36'126 sont comptabilisés alors qu'il n'y avait pas de budget 2019. Les honoraires étaient prévus les années précédentes et non réalisés, mais non prévus et réalisés en 2019.

#### 43. Routes

L'attribution au fonds de travaux futurs de CHF 328'300 correspond dans les revenus à la subvention reçue pour la réfection de la route de Begnins réalisée en 2017.

Les autres charges sont dans l'enveloppe du budget 2019 prévue.

#### 44. Parcs, promenades et cimetière

L'économie de charges par rapport au budget 2019 correspond en grande partie pour CHF 11'620 à l'amortissement du préavis 10/2016-2017 - Aménagement du cimetière. Le préavis a été entièrement amorti sur les comptes 2018.

#### 45. Ordures ménagères et décharges

Ce poste est presque équilibré, les taxes couvrent bien les dépenses.

#### 46. Réseaux d'égouts et épurations

Notre participation 2019 à l'Association intercommunale d'épuration des eaux usées de la Côte (APEC) est de CHF 111'397.40.

La facturation couvre les dépenses d'entretien courant 2019 ; l'excédent a permis une attribution de CHF 61'248 au fonds affecté.

Les taxes pour les nouvelles constructions ont fortement réduit, ce qui justifie la diminution des revenus entre 2019 et 2018 et la diminution de l'attribution au fonds d'épuration des eaux.

### 5. Instruction publique et cultes

en CHF	Comptes 2019	Budget 2019	Comptes 2018	Ecart par rapport au budget 2019	
Instruction publique et cultes - charges	609'558	642'980	574'542	-33'422	-5.2%
Instruction publique et cultes - revenus	-89'822	-79'050	-92'786	+10'772	+13.6%
<b>5. Instruction publique et cultes</b>	<b>519'736</b>	<b>563'930</b>	<b>481'756</b>	<b>-44'194</b>	<b>-7.8%</b>

Il s'agit principalement de notre participation à l'Association Intercommunale Scolaire de l'Esplanade (AISE) qui est calculée comme suit : 1/2 nombre d'habitants et 1/2 nombre d'enfants (au primaire et au secondaire) de notre commune :

51 - Enseignement primaire CHF 315'997

52 - Enseignement secondaire CHF 182'399

Notre participation de CHF 498'396 représente le 10.87% des charges totales de l'AISE.

## 6. Police

en CHF	Comptes 2019	Budget 2019	Comptes 2018	Ecart par rapport au budget 2019	
Police - charges	294'323	293'314	318'147	+1'009	+0.3%
Police - revenus	-27'577	-15'000	-20'535	+12'577	+83.8%
<b>6. Police</b>	<b>266'746</b>	<b>278'314</b>	<b>297'612</b>	<b>-11'568</b>	<b>-4.2%</b>

### 61. Corps de police

Notre participation à la réforme policière 2019 (selon décompte Etat Vaud) est de CHF 170'933, une augmentation de CHF +5'550, +3.4% par rapport budget.

## 7. Sécurité sociale

en CHF	Comptes 2019	Budget 2019	Comptes 2018	Ecart par rapport au budget 2019	
Sécurité sociale - charges	1'859'691	1'856'605	1'889'355	+3'086	+0.2%
Sécurité sociale - revenus	-231'204	-20'000	-89'750	+211'204	+1'052%
<b>7. Sécurité sociale</b>	<b>1'628'487</b>	<b>1'836'605</b>	<b>1'799'605</b>	<b>-208'118</b>	<b>-11.3%</b>

### 71. Service social

Notre participation au réseau des Toblerones (RAT) de CHF 175'557 est équivalente au budget. La commune a subventionné le 31% des coûts des unités d'accueil préscolaires et accueil en milieu familial liées au RAT, les 69% restants étant payés par les parents eux-mêmes.

L'unité d'accueil parascolaire de Vich, antenne de Duillier, nous a coûté CHF 29'698. Ce coût n'était pas prévisible lors de l'établissement du budget 2019. La part de subvention de la commune aux coûts de cette unité d'accueil parascolaire est de 27.5% du coût total.



## 72. Prévoyance sociale cantonale

La facture sociale 2019 est de CHF 1'337'743. L'acompte payé de CHF 1'499'570 correspond au budget 2019, l'ajustement suite au décompte final 2019 se retrouvant comme un « revenu » pour CHF 161'827. Le solde de l'année précédente de CHF 46'541 augmente encore le revenu de ce poste.

## 73. Santé publique

Notre contribution à l'Association vaudoise d'aide et de soins à domicile - AVASAD est de CHF 94'392 pour 2019.

## 8. Services industriels

en CHF	Comptes 2019	Budget 2019	Comptes 2018	Ecart par rapport au budget 2019	
Services industriels - charges	138'617	135'300	409'460	+3'317	+2.5%
Services industriels - revenus	-138'617	-135'300	-409'460	+3'317	+2.5%
<b>8. Services industriels</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## 81. Service des eaux

La facturation couvre les dépenses d'entretien courant 2019 ; l'excédent a permis une attribution de CHF 44'935 au fonds affecté.

Les taxes pour les nouvelles constructions ont fortement réduit, ce qui justifie la diminution des revenus entre 2019 et 2018 et la diminution de l'attribution au fonds d'extension et entretien du réseau d'eau.

## 3. Investissements 2019

Toutes les dépenses ont été financées par nos liquidités, aucun emprunt n'a été souscrit.

En juin 2018, le préavis 05/2017-2018 pour le bâtiment multifonction a été déposé et accepté pour 3,2 millions. Le bâtiment a été presque entièrement construit en 2019.

Les amortissements se divisent en deux catégories :

- amortissement route de CHF 103'214
- amortissement bâtiment de CHF 25'915.

Le bâtiment multifonction n'est pas amorti puisqu'il n'est pas encore terminé.

La subvention reçue de CHF 114'079 est pour l'aménagement des routes.

Le tableau ci-dessous reprend les investissements avec les dépenses, les fonds reçus et les amortissements.

	Crédit accepté	Solde (1) 01.01.2019	Dépenses - fonds reçus	Amortissements	Solde 31.12.2019
<b>Ouvrage de génie civil et assainissement</b>					
Aménagement routier 1 préavis N° 4/2013-2014	1'360'000	597'200		61'300	535'900
Réfection ch. Bonmont préavis N° 7/2015-2016	385'000	338'632		17'850	320'782
Trottoir route Etraz préavis N° 07/2016-2017	317'000	293'857	-43'349	15'500	235'008
Réfection route Begnins (1) préavis N° 15/2016-2017	280'000	162'716	-70'730	8'564	83'422
Parking des Pralies préavis N° 5/2018-2019	295'000	---	211'001		211'001
<b>Installation des services industriels</b>					
Assainissement éclairage public préavis N° 4/2019-2020	200'000	---	4'249		4'249
<b>Bâtiments et constructions</b>					
Étude projet – bâtiment multifonction préavis N° 14/2016-2017	345'000	229'915	0	25'915	204'000
Bâtiment multifonction - travaux préavis N° 5/2017-2018	3'200'000	610'750	2'347'006		2'957'756
Mise en passe des bâtiments communaux préavis N° 7/2018-2019	40'000	---	23'558		23'558
<b>Divers</b>					
Participation nouvelle église catholique préavis N° 8/2014-2015	50'500	---			
<b>Total</b>		<b>2'233'070</b>	<b>2'471'735</b>	<b>129'129</b>	<b>4'575'676</b>

(1) Uniquement la partie investissement du préavis

#### 4. Conclusions

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

#### Le Conseil général de Vich

- vu le préavis municipal N° 09 / 2019-2020
- ouï le rapport de la Commission de gestion
- ouï le rapport de la Commission des finances
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

#### décide

1° d'adopter les comptes communaux 2019 tels qu'ils sont présentés, à savoir :

- a) comptes de fonctionnement de la Bourse communale
- b) bilan de la Bourse communale

2° de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'exercice 2019.

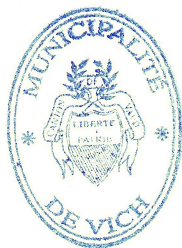
Préavis adopté par la Municipalité dans sa séance du 25 mai 2020.

#### AU NOM DE LA MUNICIPALITE

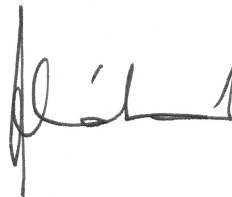
Le Syndic



Michel Burnand



La Secrétaire



Patricia Audétat

Finances, Municipale responsable : Antonella Salamin

Annexes : Comptes détaillés et bilan 2019

Résumé des comptes 2019

Rapport de gestion 2019